

Saint-Etienne des-Ouillères

BULLETIN MUNICIPAL 2 0 2 2

www.saintetiennedesoullieres.fr

trèsBeaujolais

Sommaire

1 Editorial

VIE COMMUNALE

- 2 L'équipe municipale
- 3 Commissions
- 3 Pour vous servir
- 3 Locations de salles
- 4 Environnement
- 4 Défilés
- 5 Travaux voirie
- 6 Civisme, règles de vie commune
- 7 Terrain de football
- 8 Urbanisme
- 8 Boîte à livres
- 9 Bibliothèque
- 10 Repas des anciens
- 10 Hommage

NOS ÉCOLES

- 11 Écoles
- 12 Cantine
- 12 Sou des écoles

VIE ASSOCIATIVE

- 13 Adepa
- 14 Les Oullières en fête
- 14 Section judo et qi gong
- 15 Amicale boules
- 16 Chorale beaujolaise

Partie à détacher

- 17 Plan de St-Étienne-des-Oullières
- 18 Calendrier des manifestations 2023

- 21 La Sallésienne
- 22 Classes en 7
- 23 FCRV
- 24 Twirling bâton
- 26 Les Twins'fit
- 27 Liste des associations
- 27 Liste des présidents de classes

L'AGGLO

- 28 Les brèves du territoire

VIE PRATIQUE

- 30 Sentiers pédestres
- 31 État civil
- 32 Nos commerces
- 33 Consignes de tri
- 35 Panneau Pocket
- 36 Démarches administratives
- 36 Frelon asiatique
- 36 Déclaration de ruches
- 37 Numéros utiles
- 37 Déchèterie

Editorial

Chères Stéphanoises,

Chers Stéphanois,

Depuis plus de deux ans, les circonstances n'ont pas permis de nous rencontrer souvent dans le cadre des cérémonies officielles que sont la présentation des vœux et les défilés commémoratifs.

J'espère que rien ne s'opposera à la tenue de présentation des vœux prévue pour le lundi 9 janvier 2023 à 19 heures 30 à la salle communale à laquelle vous êtes tous invités.

Pour les rassemblements commémoratifs, s'ils se tenaient en comité restreint pendant les confinements, ils ont repris depuis leur format original, même si les participants sont de moins en moins nombreux.

Il s'agit là cependant de moments forts de nos démocraties et les événements récents démontrent toute leur utilité.

Nous pensons que, parce que la France est millénaire, par ce que les droits de l'Homme ont été proclamés il y a plus de deux siècles et parce que la guerre n'a pas eu lieu sur le territoire métropolitain depuis près de quatre vingts ans, tout cela est immuable.

Mais tout cela est au contraire très fragile comme le mettent en évidence la guerre qui sévit en Europe, la montée en puissance des pays totalitaires et les atteintes portées régulièrement à nos principes démocratiques.

En défilant le 8 mai ou le 11 novembre, nous commémorons les victimes des guerres et au-delà de la victoire ou de l'armistice, nous célébrons avant tout la paix.

En défilant le 14 juillet, nous célébrons la Nation et les principes démocratiques qu'elle porte.

Je vous espère donc nombreux en 2023 autour de ces cérémonies.

Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année à vous.

Le Maire
Gilles DUTHEL



Mairie de Saint-Étienne-des-Oullières
445, rue du Beaujolais - 69460 Saint-Étienne-des-Oullières
Tél. 04 74 03 40 51
Commission communication :
N. DAUMAS - G. DAVAL - A. GERMAN - A. BEROUJON -
C. CECILLON - A. BABAD - F. DESCOMBES
Contact mail : nathalie.daumas@wanadoo.fr

Conception graphique et impression :
DG PROMO - 19, rue G. Voisin - 69220 Belleville-en-Beaujolais - Tél. 04 74 66 51 51
Tirage à 1100 exemplaires - N° 22 - Dépôt légal : décembre 2022
Diffusion gratuite. Toute reproduction même partielle est interdite.

L'équipe municipale



GILLES DUTHEL
Maire



VALÉRIE PASCAL-BILLEBAUD
1^{er} Adjointe



ADRIEN BABAD
2^e Adjoint



ANGÈLE BEROUJON
3^e Adjointe



GERALD DAVAL
4^e Adjoint



NATHALIE DAUMAS
5^e Adjointe



NELLY VARAGNAT
conseillère déléguée



AGNÈS JAMBON



AURÉLIA GERMAN



CÉCILE BARBE



CHRISTIANE CECILLON



ÉLISABETH BEDIN



FRANCK DESCOMBES



FRÉDÉRIC JARLOT



GEORGES DESPRES



J-FRANÇOIS GAUTHE



J-S LARGE



NATHALIE NICOT



MICKAEL SEIXERO

COMMISSIONS

APPEL D'OFFRES

G. DUTHEL
• N. VARAGNAT
• A. BABAD
• M. SEIXEIRO
• A. BEROUJON
• N. DAUMAS
• F. JARLOT

CCAS

G. DUTHEL
• A. BEROUJON
• C. CECILLON
• E. BEDIN
• N. VARAGNAT
• G. DESPRES
• S. RENARD
• J. LEBRUN
• E. JARLOT
• S. CORCOMBET
• N. EMMETIERE

CCID

G. DUTHEL

VIE SCOLAIRE

V. PASCAL-BILLEBAUD
A. JAMBON
• C. BARBE
• N. NICOT
• F. JARLOT
• N. VARAGNAT

BUDGET ET FINANCES

N. VARAGNAT
• A. BABAD
• G. DAVAL
• G. DESPRES
• J-S. LARGE
• M. SEIXEIRO
• A. GERMAN
• V. PASCAL-BILLEBAUD
• J-F. GAUTHE

URBANISME, VOIRIE, RÉSEAUX, MOBILITÉS, SÉCURITÉ

A. BABAD
J-S. LARGE
• F. DESCOMBES
• A. GERMAN
• G. DESPRES
• J-F. GAUTHE
• V. PASCAL-BILLEBAUD
• E. BEDIN
• M. SEIXEIRO
• C. BARBE
• A. JAMBON
• N. NICOT
• N. DAUMAS

ÂGES DE LA VIE, SOLIDARITÉS

A. BEROUJON
E. BEDIN
• C. CECILLON
• F. JARLOT
• C. BARBE
• N. VARAGNAT
• A. JAMBON
• A. GERMAN

BÂTIMENTS, CIMETIÈRE

G. DAVAL
F. DESCOMBES
• J-F. GAUTHE
• A. BEROUJON
• M. SEIXEIRO
• C. BARBE
• C. CECILLON
• N. VARAGNAT

SPORTS, VIE ASSOCIATIVE

J-S. LARGE
• J-F. GAUTHE
• C. BARBE
• M. SEIXEIRO

• N. NICOT
• A. BABAD
• F. DESCOMBES
• N. VARAGNAT
• G. DAVAL

VIE ÉCONOMIQUE, AGRICULTURE, VITICULTURE

A. BABAD
G. DESPRES
• F. JARLOT
• N. DAUMAS
• G. DAVAL
• N. NICOT

ENVIRONNEMENT, TOURISME

N. DAUMAS
C. CECILLON
• G. DAVAL
• A. JAMBON
• N. NICOT
• A. BEROUJON
• E. BEDIN
• C. BARBE
• J-F. GAUTHE
• A. BABAD
• F. DESCOMBES
• A. GERMAN
• G. DESPRES

INFORMATION, COMMUNICATION, CONCERTATION

N. DAUMAS
C. CECILLON
• G. DAVAL
• A. GERMAN
• A. BEROUJON
• A. BABAD
• F. DESCOMBES

POUR VOUS SERVIR

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

• Sabine GIBAUT
secrétaire générale
• Valérie ROSIER
adjoint administratif

Ouverture au public
lundi et jeudi de 9 h à 12 h et
13 h 30 à 18 h
mardi de 9 h à 12 h et
13 h 30 à 16 h 30
mercredi et vendredi de
9 h à 12 h
Permanence du Maire et
des adjoints le samedi
de 9 h 30 à 12 h

Pour toute demande urgente,
prendre rendez-vous avec M.
le Maire ou un adjoint :
04 74 03 40 51

LOCATION DE SALLES

• Salle communale : 400 €
• Salle de la cantine : 50 €
• Salle du stade : 150 €
• Salle Rose Aucourt : 250 € le
week-end,
50 € pour réunion privée ou
enterrement.
Les réservations se font auprès
de la Mairie.

Tables et chaises :

2 € la table, 10 cts la chaise
Les réservations des tables et
chaises se font auprès de
M. Xavier JIMENEZ au
06 38 22 53 16.

Ces tarifs s'entendent pour les
habitants de la commune
de St-Étienne-des-Oullières.

ENVIRONNEMENT

Vous avez pu constater, cette année que les fleurs des jardinières sur les trottoirs et devant la mairie ont séché avant d'être finalement arrachées. La sécheresse a sévi dans toute la France et nous n'avons pas arrosé les plantes et fleurs de la commune conformément aux directives de l'État. Nous cherchons une solution pour l'an prochain car ses périodes de sécheresse risquent de perdurer.

Dans ce même cadre d'économie de nos énergies et ressources, les illuminations de Noël seront installées pour une période d'1 mois seulement ; rappelons aussi que depuis 2019 les lumières s'éteignent entre minuit et 5h du matin dans le centre du village et à Blaceret. Les commerçants font aussi l'effort d'éteindre leurs vitrines la nuit et nous les en remercions.



La matinée ramassage des déchets samedi 8 octobre a réuni une vingtaine d'adultes et enfants. Le rendez-vous était à 9 h à la salle des fêtes pour nettoyer la commune le long de 6 parcours. Le nombre de bénévoles motivés par ce ramassage était très réduit alors que les déchets sont toujours aussi nombreux dans nos rues et chemins.

DÉFILÉS

14 juillet



8 mai



14 juillet

TRAVAUX VOIRIE

Étude d'aménagement, de sécurisation et de mise en accessibilité du centre-bourg

Le projet de réaménagement du centre-bourg de la commune a pris un nouveau rythme en 2022 avec le démarrage des opérations préalables sur les réseaux.

Les objectifs de ce projet majeur restent inchangés :

- Sécurisation, mise en accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement pour les piétons et personnes à mobilité réduite (personnes handicapées mais également personnes âgées, parents avec jeunes enfants...),
- Apaisement des vitesses de circulation des véhicules dans la traversée du village et meilleure fluidité du trafic (notamment au droit du carrefour RD 43 / RD 19),
- Optimisation des usages et courts déplacements dans le village : favoriser l'accès et la desserte des commerces, artisans et professions libérales, des écoles, équipements publics...
- Embellir et rendre attractif le centre-bourg (achèvement des dissimulations de réseaux, rénovation de l'éclairage public et mise en lumière, végétalisation...).



Route du Petit Nétý



Rue de l'Église



Rue de Belleville

L'Agglomération Villefranche Beaujolais a ainsi entrepris la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales avec la déconnexion de ces dernières des anciens réseaux unitaires sur l'axe constitué par la RD n° 19, depuis la route du Petit Nétý à la rue de l'Église, en passant par la rue de Belleville.

Ces travaux, outre la nécessité de les réaliser préventivement à l'aménagement du bourg dans un souci de bonne coordination et de pérennité des futurs aménagements, visent à déconnecter les eaux pluviales qui viennent surcharger le réseau unitaire et la station d'épuration.

Il s'agit ici d'une première tranche de travaux qui sera terminée lorsque vous lirez ce bulletin.

La seconde se concentrera sur la traversée principale du village, à savoir la RD 43 « rue du Beaujolais ».

Ces travaux seront précédés d'une communication préalable et seront préparés de sorte à minimiser au maximum les nuisances et contraintes qui restent malgré tout inévitables pour un tel chantier.

Ces travaux ne sont pas les seuls nécessaires, d'autres étant programmés :

- Par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Centre Beaujolais pour le remplacement de branchements d'eau potable vétustes,
- Par la commune en lien avec le SYDER pour l'achèvement de la dissimulation des réseaux aériens avec l'effacement des supports des réseaux électriques et télécom, et la modernisation du parc d'éclairage public.

Afin de ne pas paralyser le village, ces interventions doivent être lissées sur une période raisonnable, qui laissera le temps à la conception du projet d'aménagement avec l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage et le lancement de la maîtrise d'œuvre du projet.

Toutefois, malgré une déclinaison en plusieurs tranches opérationnelles (le périmètre du projet étant important), la commune a souhaité que le projet dispose d'une conception d'ensemble pour une plus grande cohérence et lisibilité.



Autres études et travaux à venir :

Le projet du centre-bourg n'obère pas d'autres travaux et réflexions nécessaires pour améliorer l'état et la sécurité de nos axes routiers.

À ce titre, une maîtrise d'œuvre est actuellement en cours visant à améliorer, dans le prolongement nord du centre-bourg (RD 43 « Route de la Croix de Fer »), la sécurité des cheminements piétonniers pour les riverains, ainsi que les enfants, limiter la vitesse de circulation sur cette portion très linéaire, et mieux identifier l'entrée Nord du village.

Cette portion n'étant pas concernée par des interventions prioritaires sur les réseaux (hormis enfouissement réseaux et éclairage), il nous est plus aisé d'avancer rapidement.

Nous espérons un soutien de nos partenaires financiers pour un aboutissement courant 2023.

D'autres travaux d'entretien ont été initiés pour maintenir l'état et la sécurité de circulation de nos voiries communales :

- Réfection de la portion Ouest de la route du Falcon pour un montant de 14 200 € HT
- Réfection de la portion Nord du chemin Creux pour un montant de 21 700 € HT
- Purge et renforcement de la chaussée suite à un affaissement sur le chemin de Coichat en limite de Saint-Georges-de-Reneins pour un montant de 4 700 € HT
- Reprises sur chaussée, et réalisation d'un PATA (gravillonnage) sur la route et l'allée de Lacarelle pour un montant de 2 800 € HT

TERRAIN DE FOOTBALL

Autre projet important de cette mandature, attendu de longue date par le Football Club Reneins Vauxonne mais aussi par tous les utilisateurs de cet équipement, la requalification du terrain de football est désormais en passe d'être achevée.

La conception du projet, l'assistance à la consultation des entreprises et le suivi des travaux ont été réalisés par le cabinet A2C SPORTS, situé à Quincié-en-Beaujolais, qui nous assistera jusqu'à la réception définitive du chantier.

À la date de publication de ce bulletin, les travaux principaux de réalisation du terrain, mais également de ses abords avec la piste de course, les gradins spectateurs, les appareils de traction et de fitness en extérieur seront terminés.

Ils ont été assurés par le groupement d'entreprises mené par TERIDEAL, EIFFAGE et C'CLOT, attributaire du marché de travaux.

La mairie, qui est maître d'ouvrage et pilote donc ce projet, a mené une réflexion et une concertation préalable avec les utilisateurs classiques et réguliers (FCRV) mais également d'autres utilisateurs ciblés par cet équipement (écoles de la commune).

Ce projet illustre un effort manifeste et considérable de la municipalité pour doter le club d'un outil moderne et attractif pour les jeunes licenciés ; sur les 823 000 € HT du projet, la commune en ayant autofinancé une large moitié appuyée également par le soutien indispensable de nos partenaires que sont la Région Auvergne Rhône-Alpes (env. 16 %), le Département du Rhône (env. 15 %) et l'État par le biais de la DETR (env. 14 %).

Il s'agit également pour la commune de diversifier les fonctions autour de l'équipement pour qu'il bénéficie au plus grand nombre (enfants du village, des écoles, mais également adultes), à ce titre la station de traction, les appareils de fitness, la piste de course et les jeux pour enfants avec ses abords paysagers permettront de structurer un ensemble pour tous les âges.

L'achèvement complet des travaux est prévu pour le 1^{er} trimestre 2023 avec la pose de nouveaux mâts et d'un nouvel éclairage led, piloté en lien avec le SYDER avec une maîtrise d'œuvre assurée par la société ACERE.



CIVISME, RÈGLES DE VIE COMMUNE

Stationnement sauvage, dangereux

Bien que la mode du « Drive » soit plébiscitée, trop souvent nous sommes confrontés à des excès et incivilités du quotidien qui présentent autant de situations de gênes voire de risque pour le bien commun.

À ce titre, nous ne pouvons que rappeler ces quelques règles, pourtant élémentaires, qui concourent à un meilleur partage de l'espace public :

- Les trottoirs sont dédiés à la circulation des piétons et des cyclistes (jusqu'à 8 ans), il est donc formellement interdit d'y stationner son véhicule, même pour quelques secondes,
- Le stationnement régulier de véhicules sur certains secteurs ou de véhicules de gabarit important

(fourgon, camping-car) présentant une gêne pour la visibilité et donc un risque pour la sécurité est prescrit. Le caractère gênant de ces situations est issu du bon sens et ne nécessite pas l'application de règles particulières de stationnement pour être réprimandée,

- Les marquages de stationnement existent sur les parkings pour assurer un nombre optimal de stationnements tout en permettant une insertion et une sortie sécurisée des véhicules, il est donc inutile, dangereux et générateur de conflits de stationner son véhicule hors de ces emplacements sur les zones vouées aux manœuvres d'entrée et de sortie. La place du 11 novembre par exemple n'est pas notre seule zone de stationnement, les parkings alentour vers la salle des fêtes, la

place de l'église, le monument aux morts pourront combler ce manque et n'induiront que quelques dizaines de mètres de marche.

Enfin, une règle générale mais essentielle : le domaine public n'est pas destiné à être privatisé pour pallier le manque de stationnements privés. Il est prioritairement destiné à accueillir les usagers des infrastructures environnantes, les clients des commerces, les visiteurs des riverains...

Il n'est pas destiné à être accaparé par des véhicules tampons qui monopolisent les places à disposition.



URBANISME

Plan Local d'Urbanisme

Le constat d'une pression foncière et immobilière très forte sur notre territoire ne s'est malheureusement pas démenti depuis deux ans.

Ce phénomène, illustrant l'attractivité et du dynamisme de notre territoire, perturbe également grandement le marché immobilier local, en témoignent les difficultés éprouvées par les jeunes de notre territoire d'accéder à un logement locatif, aux actifs et ménages pour envisager un projet de construction.

D'autres enjeux considérables sont à prendre en compte et parfois à anticiper comme la qualité et l'intégration paysagère des constructions, l'imperméabilisation des sols et le rôle de la végétalisation, les questions de déplacement et de mobilité...

Pour cela, la commune et l'intercommunalité ont un rôle double à jouer, à la fois normatif en matière de planification, de réglementation mais également opérationnel en matière de veille et d'anticipation.

Ce sont les enjeux auxquels devront répondre le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) initié en 2018 par l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône en association et coopération étroites et actives des communes membres.

Ce projet est essentiel et stratégique, en particulier dans le contexte réglementaire actuel avec une pression de l'État de plus en plus forte pour tempérer les conséquences d'une urbanisation toujours plus rapide (consommation des espaces agricoles et naturels...).

Ce travail partenarial a franchi un nouveau cap en 2023 avec l'arrêt en mars dernier du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui représente le projet politique mené par notre territoire.

Il est actuellement suivi par de nombreux et intéressants ateliers de travail associant les services de la CAVBS, le prestataire en charge de l'écriture du PLUi et les commissions et conseils municipaux sur de nombreuses thématiques qui alimenteront les prochaines pièces à produire (en particulier le Règlement, mais également le document de zonage et les nombreuses annexes du PLUi).

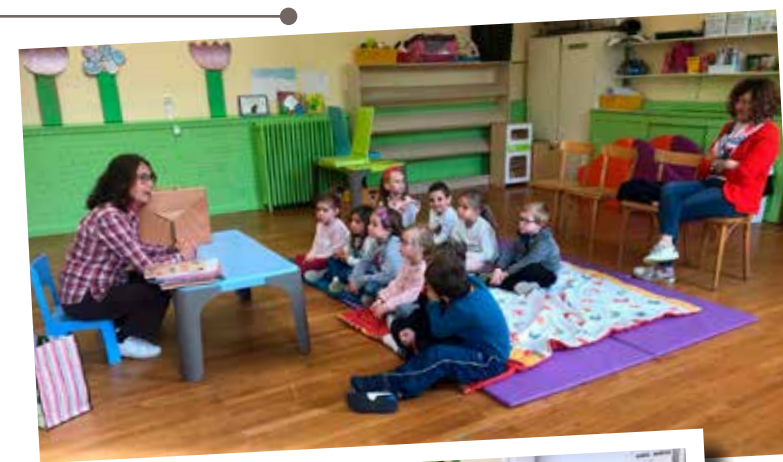
La position de notre commune est de revendiquer la situation d'équilibre de Saint-Etienne-des-Oullières, qui est une polarité relais d'un bassin de vie local avec une attractivité forte liée à notre position géographique mais également à la vigueur de nos commerçants, artisans, professions libérales, associations, viticulteurs...

Nous souhaitons conserver un rythme de développement suffisant pour entretenir cette dynamique et conserver nos équipements (écoles, poste...) tout en en conservant la maîtrise pour ne pas avoir une urbanisation subie à marche forcée et anarchique.

Il est important que notre village mais également d'autres du territoire, ne soient pas cantonnés à de simples villages-dortoirs mais continuent de disposer d'une vitalité sociale, économique, commerciale...

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est libre et gratuite. Vous pouvez à tout moment vous inscrire ou juste pousser la porte et profiter de milliers de livres mis à disposition gratuitement. Le lien avec la Médiathèque Départementale du Rhône permet aux lecteurs de demander des livres que la bibliothèque municipale n'a pas dans ses rayons. L'offre de la Médiathèque Départementale comprend aussi : des outils numériques (films, livres, musiques, apprentissage des langues pour enfants et adultes), des DVD, des CD et des livres audio. Cette offre est accessible sur demande auprès des bibliothécaires.



En 2022 la bibliothèque vous a proposé :

- Un club de lecture tous les 2 mois, un temps d'échange pour partager nos coups de cœur littéraires
- Une balade contée autour du village sur le thème des oiseaux
- Un atelier d'écriture animé par Sylvie Callet dans le cadre de la semaine littéraire
- Des contes pour enfants avant les vacances scolaires
- « Raconte-moi une histoire » pour les tout-petits les samedis matin 1 fois par mois
- Les ateliers crochets, initiation en début d'année

La bibliothèque municipale est gérée par 12 bénévoles qui vous accueillent et vous conseillent les mardis, mercredis, jeudis et samedis. N'hésitez à venir faire un tour dans les rayons, lire une histoire, boire un café ou consulter internet.



Horaires d'ouverture :

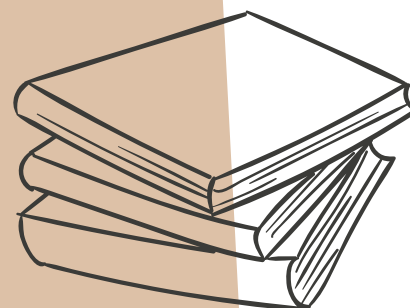
mardi et jeudi 16h30/18h
mercredi 10h/12h et 16h/18h
samedi 10h/12h

445 rue du beaujolais
69460 St-Étienne-des-Oullières
Tél. : 04 74 60 50 85 / 06 76 79 72 34
courriel : biblio.steo69@gmail.com
Retrouvez-nous sur Instagram
#bibliothequedesoullieres

BOITE À LIVRES

Notre boîte à livres est installée depuis plusieurs mois sur la place du 11 novembre, vous ne pouvez pas la rater sous l'auvent avec sa belle couleur bleue.

Son utilisation est simple, vous prenez des livres qui vous plaisent, vous en remettez d'autres si vous avez envie. Pas d'obligation ! Et si vous souhaitez lire plus de nouveautés venez à la bibliothèque municipale.



REPAS DES ANCIENS

Samedi 30 avril, le repas des anciens a réuni 125 personnes de plus de 70 ans, heureuses de se retrouver après deux années d'annulation. Le restaurant Esprit Beaujolais a accueilli tout ce beau monde autour d'un très bon repas. Un participant avait apporté son accordéon et nous a régalé avec sa musique. Pour les colis de Noël offerts en 2020 et 2021, en remplacement du repas, le CCAS a décidé cette année d'en faire bénéficier uniquement les personnes qui n'ont pas pu se déplacer le 30 avril.



2021-2022 : Encore une belle année pour les écoles du village

Après deux années rendues compliquées par l'épidémie, les écoles ont pu retourner à un fonctionnement normal, et notamment pour l'organisation de sorties scolaires pour les enfants et l'organisation d'événements festifs et culturels.

Les trois classes du cycle 3 ont pu vivre un moment fort avec le projet PEPLUM, qui a donné lieu à un magnifique spectacle vivant rassemblant les enfants, l'orchestre du Conservatoire de musique de l'Agglomération, la Chorale Beaujolaise et les fanfares et harmonies locales. Le film du making-of est disponible sur le lien suivant :



Pour toutes les classes, la kermesse de fin d'année, organisée en collaboration avec Le Sou des Écoles, a été une très belle réussite, permettant aux parents et enfants de se retrouver pour ce moment fort qui clôture une année scolaire. Le Carnaval a pu avoir lieu également, au cours duquel tous les enfants, de la maternelle au CM2, ont brillé de toutes leurs couleurs et déguisements.

Au cours de l'année, les enfants des écoles ont participé à différentes sorties et activités, comme par exemple, des visites au musée Claude Bernard

de Saint-Julien, à la chèvrerie de la Grandouze à Claveisolles (ferme pédagogique) afin de travailler sur la faune et la flore du Beaujolais, à l'entreprise Jambon Gaudios pour découvrir la filière du bois, au musée Paul Dini, et une journée historique découverte de l'architecture et du patrimoine de Villefranche-sur-Saône.

L'année 2022-2023 s'est ouverte sereinement et nous la souhaitons aussi belle que la précédente.

Belle année scolaire à tous !



HOMMAGE

La vie d'Eugénie Berthommier, dite Nini...



Eugénie Pardon, appelée Nini, naît au hameau du Darroux à St-Etienne-des-Oullières, le 27 octobre 1927. Ses parents travaillent la terre comme on disait à l'époque. À la naissance de son frère Paul, en 1935, la famille déménage au hameau de Nétty, toujours sur la commune.

Elle participe aux travaux de l'exploitation jusqu'en 1969 où, mettant ses talents culinaires en avant, elle prend la cantine scolaire en charge, emploi qu'elle occupera près de 20 ans. Elle servira 360 000 repas, tranchera 10 000 gros pains. Elle effectue aussi le nettoyage des locaux scolaires.

En 1973, elle rencontre Paul Berthommier. Elle a 46 ans. Ils se marient et viennent s'installer dans une maison du bourg. Elle y restera jusqu'à sa mort. Avec Paul, elle découvre son pays et quelques pays étrangers. Paul meurt en décembre 2004.

Nini n'est pas seule, sa famille l'accueille à chaque repas. Malheureusement, en 2021, elle perd son frère Paul. Nini surmonte ce deuil tant bien que mal malgré son grand âge.

On croise Nini, toujours agréable, elle déambule dans les rues tout en vaquant à ses petites occupations. Qui ne connaît pas Nini, chacun porte un regard affectif à son encontre.

Début septembre 2022, une chute banale l'a conduit à l'hôpital. Et là, une tragique erreur médicale précipite son décès, laissant la famille dans la peine et la colère. On a accompagné Eugénie Berthommier dans sa dernière demeure le 19 septembre 2022.



SOU DES ÉCOLES

L'association du Sou des écoles se mobilise toute l'année pour l'école élémentaire et l'école maternelle avec une équipe de parents bénévoles motivés autour des enseignants.

Son objectif est de participer aux financements des activités pédagogiques, culturelles et des projets scolaires de nos écoles.

Comme chaque année, le Sou a financé sur l'année scolaire 2021/2022 différentes sorties et interventions pour les écoles (sorties au musée Claude Bernard, sorties au théâtre, à l'opéra, au cinéma, sortie à la chèvrerie de Claveisolles, intervention d'une troupe de spectacle, sortie au jardin des couleurs à Essertines-en-Donzy).

Le Sou des écoles organise différentes manifestations au long de l'année pour trouver du financement.

De nouveaux projets sont en cours de réflexion pour apporter toujours plus de diversification dans les manifestations proposées.

Sans même adhérer, les parents sont les bienvenus pour donner un coup de main lors des différentes manifestations.

Les parents bénévoles du Sou des écoles de St-Étienne-des-Oullières

La cantine est une association gérée par des parents bénévoles qui ont pour objectif majeur d'offrir aux enfants des repas sains, cuisinés sur place avec des produits locaux.

Le bureau de l'association pour l'année scolaire 2022-2023 se compose ainsi

- Adrien Reversat : Président
- Étienne Bouysse : Vice-président
- Quentin Dufour : Trésorier
- Pauline Fouché : Vice-trésorière
- Marina Vignon : Secrétaire
- Pauline Mathieu : Vice-secrétaire
- Déborah Chalot et Frédéric Lesdema : Facturation
- Stéphanie Ruet et Laëticia Branciard : Paie et Social

On souhaite à tous ces bénévoles de faire prospérer la bienveillance accordée à nos 5 salariés.

Vente de sapins et chocolats de Noël :
samedi 3 décembre 2022

Vente d'agrumes :
vendredi 3 février 2023

Bourse aux vêtements :
dimanche 2 avril 2023

Vente de pizzas :
Mardi 23 et 30 mai 2023
(concert des élèves de l'école élémentaire)

Kermesse :
vendredi 30 juin 2023

L'ADEPA (Association pour le Développement de l'Enseignement et la Pratique Artistique) a été créée en 2017 pour mettre en réseau 4 associations musicales (École de Musique intercommunale de St-Étienne-des-Oullières, les harmonies/fanfarses l'Écho de la Vallée du Morgon, l'Écho de la Vigne et La Sallésienne) afin de promouvoir l'enseignement et la pratique musicale sur le territoire de l'Agglo.

Elle a ouvert en septembre 2018 une nouvelle école de musique, subventionnée par la communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et le département du Rhône.

Cette école a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération (19 communes) et au-delà. Elle travaille en partenariat avec le Conservatoire de Villefranche.



Les cours sont donnés sur les communes de St-Étienne-des-Oullières, Le Perréon et Cogy.

Avec près de 70 élèves répartis entre les différentes classes d'instruments, de formation musicale et de pratiques collectives, l'École de Musique de l'ADEPA propose une formation suivie et de qualité.

À partir de 4 ans, les enfants intègrent un « éveil musical » au contenu spécialement adapté à cette tranche d'âge. Ils découvrent les différentes familles d'instruments et peuvent, à partir de 6 ans, en choisir un et suivre parallèlement des cours de formation musicale et d'instrument. Les ados peuvent, quant à eux, rejoindre un orchestre jeune. Les adultes, sont aussi les bienvenus dans l'ensemble des activités de l'école. Des stages sont aussi proposés pendant les vacances scolaires pour les élèves de l'école mais aussi les personnes extérieures.

L'ADEPA propose l'enseignement des bois, des cuivres, des percussions, des claviers, et des cordes.

Chaque année, 3 auditions sont données afin de permettre aux élèves de montrer leur évolution à leur famille.



Crédit photos : Mary Fedy

Le samedi 18 juin, le projet Peplum a enfin pu se réaliser (repoussé plusieurs fois à cause de la crise sanitaire) au Perréon. Il regroupait les 3 fanfares/harmonies de l'ADEPA avec une classe du conservatoire de Villefranche, des élèves de l'école du Perréon et de St-Étienne-des-Oullières ainsi que la Chorale Beaujolaise. Nous avons eu la chance de pouvoir profiter du beau temps pour vous offrir ce spectacle vivant et nous remercions encore le public qui est venu en grand nombre ainsi que les bénévoles qui ont permis à cette journée de très bien se dérouler.

Pour toute question vous pouvez nous écrire par mail à l'adresse suivante : adepa.mus@gmail.com

LES OULLIÈRES EN FÊTE

Samedi 8 juillet 2023 notre association organise une course de caisses à savon dans la commune. Orchestrée par la Fédération de caisses à savon de Lyon, la compétition se déroulera en équipe de 2 personnes de plus de 10 ans (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte) en 4 descentes du cimetière à la Poste. Classement général, inter conscrits et inter village.

Réunion d'information et d'inscription courant janvier.

Tout au long de la journée une petite restauration sera proposée et la fête se terminera par un bal en plein air.

Préparez vos caisses à savon folles et originales mais pensez aussi à mettre des freins !! Parlez en autour de vous.

Contact : Mickaël Seixero 06 25 08 39 22



SECTION JUDO ET QI GONG

Le club de judo de Saint-Étienne-des-Oullières a été repris par M. Gaulier, professeur diplômé d'état, il y a maintenant 30 ans ! Le club a compté jusqu'à 80 adhérents. Le professeur a formé beaucoup d'élèves pour accéder à des grades élevés au sein de notre section. Le club de Saint-Étienne-des-Oullières fait partie d'un groupement de clubs (Saint-Georges-de-Reneins, Reyrieux et Montceaux) qui a regroupé 450 élèves, tous dirigés par M. Gaulier. Des compétitions ont lieu chaque année pour le plus grand plaisir des parents qui peuvent voir évoluer leurs enfants et évidemment pour les pratiquants eux-mêmes.

Il y a 15 ans, une section Qi Gong a été créée par M. Gaulier, qui elle aussi a toujours connu un très grand succès. Les personnes de tout âge peuvent pratiquer cette discipline qui est excellente pour la santé (maux de dos, calme l'angoisse, l'insomnie, le stress, renforce et assouplit les articulations, améliore la concentration par des mouvements lents et coordonnés à la respiration).



AMICALE BOULES

L'amicale boules des Oullières est une association qui se porte bien et qui n'a finalement pas été affectée dans son effectif par la période COVID.

En 2023, notre association comptera 43 licenciés soit 2 de plus qu'en 2022. Et nous avons le plaisir d'accueillir cette année dans nos rangs, une féminine. Nous avons aussi à nos côtés une dizaine de membres honoraires.



Cette année nous organiserons de nombreux concours :

- Le challenge TRIBOULET Frères qui se joue en tête à tête. Il débutera à 9 heures le dimanche 12 mars.
- Le Grand Prix de Printemps Vétérans organisé par le secteur bouliste Beaujolais. La société des Oullières organisera avec celle d'Odenas la journée du 27 avril.
- Le qualificatif pour les championnats de France quadrettes 4^e division qui aura lieu le samedi 29 avril à partir de 8 heures.
- Le challenge de notre société, ouvert aux licenciés et amis, qui aura lieu le samedi 20 mai à 13 heures 30.
- Le challenge du jumelage avec les sociétés de Fontaines-St-Martin et de Cailloux-sur-Fontaine. Le samedi 22 juillet à partir de 9 heures 30.
- Le challenge Pierrot SOTHIER organisé le samedi 2 août à partir de 13 heures 30.
- Le concours de la vogue qui débutera à 8 heures le jeudi 17 août.
- Le but d'honneur clôturera cette saison le samedi 23 septembre. Concours ouvert à tous nos licenciés et aux membres honoraires.



Le Président profite de cette tribune pour remercier toutes les personnes qui se dévouent tout au long de l'année pour faire fonctionner cette amicale. Avec des remerciements tout particuliers pour les membres du Conseil d'Administration qui font beaucoup de travail en coulisse. Travail indispensable pour la bonne santé d'une association.



CHORALE BEAUJOLAISE

Depuis le 5 septembre, nous avons repris le chemin des répétitions avec nos fidèles choristes et quelques nouvelles recrues. Les 39 choristes hommes et femmes répètent sous la direction de Nathalie Froget-Lapalu tous les lundis soir de 20 h à 22 h, dans le local de l'ancienne cantine. Nous accueillons avec plaisir les personnes tentées par le chant choral. Notre répertoire est très large: de la variété française et étrangère aux chants du monde et liturgiques.

La chorale est composée:

de 9 messieurs, 5 basses et 4 ténors et de 26 dames, 15 sopranes et 15 altis.

La connaissance du solfège n'est pas requise. Seule l'envie de chanter en chœur est nécessaire.



PRATIQUE:

- Vous pouvez nous suivre et vous informer sur notre site web : www.lachoralebeaujolaise.fr
- Nous retrouver sur YouTube en tapant « Chorale Beaujolaise » sur votre moteur de recherche.
- Nous joindre par mail : lachoralebeaujolaise@gmail.com
- Prochain concert annuel samedi 3 juin 2023 à l'église de Saint-Etienne-des-Ouillères.

Petite rétrospective:

Grâce aux visio-répétitions données par notre cheffe sur internet, nous n'avons pas perdu contact pendant la période de confinement.

À la rentrée 2021-2022, nous nous sommes tous retrouvés avec enthousiasme et quelques nouvelles inscriptions. Par précaution nous avons travaillé une partie de l'année avec des masques jusqu'à l'amélioration des conditions sanitaires. Nous avons pu, malgré les incertitudes dues au covid, préparer notre répertoire que nous choisissons toujours dans un esprit de concertation et d'ouverture à d'autres cultures.

Beaucoup de spectateurs se sont déplacés pour écouter notre concert de fin d'année à l'église de Saint-Etienne-des-Ouillères. L'harmonie du Perréon « L'Écho de la Vigne » a assuré la deuxième partie du concert pour une soirée aux accents très festifs.

Le 18 juin, nous avons participé au spectacle « Péplum » devant un public nombreux. Cet événement a réuni plusieurs classes de St-Etienne-des-Ouillères et du Perréon, plusieurs harmonies et classes d'orchestre du conservatoire de Villefranche et le groupe Odyssée initiateur du projet.

Ci-contre, le 5 septembre, première répétition de l'année autour de notre cheffe Nathalie. Les choristes ne sont pas tous rentrés de vacances...



Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz.
Zone C : Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
Zone D : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Les dates des vacances scolaires sont conformes au I.O. du 07/07/2021 et reportées à l'été précédent si l'été est enclavé au sein d'un trimestre.

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz.
Zone C : Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
Zone D : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Les dates des vacances scolaires sont conformes au I.O. du 07/07/2021 et reportées à l'été précédent si l'été est enclavé au sein d'un trimestre.

J 30
V 31

D 30 (Jeux boudodrome)

V 30 Kernesse des écoles

cembre
2023

D 9 Fête du Solex
« Les Oullières
en Fête » (City Stade)

32

9

67

9
S

7
J

PLAN DE SAINT-ÉTIENNE- DES OULLIÈRES



LA SALLÉSIE

La Fanfare « LA SALLÉSIE », a été fondée en 1865 et compte à ce jour une vingtaine de musiciens. Elle est présidée par David MONFRAY, est dirigée par notre jeune chef Salomé DI-FILIPPO, qui est secondée par notre sous-chef, Daniel PHILIPPE.

Notre activité se concentre sur les commémorations nationales, dans les villages de St-Étienne-des-Oullières, Blacé et Salles-Arbuissonnas, les fêtes de villages (comme les conscrits) et autres manifestations dans le Rhône (fête des Crus, Beaujolais Nouveaux à Lyon...) et dans d'autres départements (Ain et Saône-et-Loire).

Au mois de juin, nous donnons des concerts d'été gratuits dans nos 3 communes, à Blacé, à Saint-Étienne-des-Oullières et à Salles-Arbuissonnas. Chaque année, notre société fête Sainte Cécile, le 3^e dimanche de décembre.

Notre répertoire musical est assez varié, car nous interprétons, aussi bien des marches (avec ou sans clairons) que de la variété, des musiques actuelles et des musiques de fête.

Nous invitons toutes les personnes qui aiment la musique et savent jouer d'un instrument (tout niveau) à venir nous rejoindre. Tous les instruments sont les bienvenus. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.



Pour tout renseignement, vous pouvez nous rencontrer lors des répétitions tous les vendredis à partir de 20h30 au 1^{er} étage de la salle du Breuil (salle des fêtes de Salles-Arbuissonnas) ou bien, prendre contact par mail : lasallesienne@gmail.com.

Vous pouvez également consulter notre site internet : <https://lasallesienne.wixsite.com/lasallesienne>



FOOTBALL CLUB RENEINS VAUXONNE

Le Football Club Reneins Vauxonne (FCRV) regroupe, depuis 2018, les communes de Blacé, Saint-Étienne-des-Oullières et Saint-Georges-de-Reneins pour permettre aux enfants, adolescents et adultes de jouer au football.

Toutes les catégories d'âge sont présentes, des U6 (enfants de 5 ans) jusqu'aux vétérans, y compris une équipe 100 % féminine, composées de joueuses de 13 à 15 ans. Cette année, ce sont près de 300 joueurs et joueuses qui sont accueillis sur nos installations sportives, avec des entraînements tous les soirs de la semaine et des matchs le week-end.

Après deux années compliquées en raison du contexte sanitaire, la saison 2021-2022 nous a permis de remettre en place nos tournois ainsi que plusieurs manifestations. Une matinée solidaire a également été organisée en faveur de l'association « Petits Princes », afin de permettre à des enfants et adolescents malades de réaliser leur rêve. Une belle réussite pour le club. La saison 2022-2023 devrait nous permettre de poursuivre nos objectifs et nous vous espérons nombreux, autour du terrain, pour encourager les petits et les grands !



Nous remercions les communes de Blacé, Saint-Étienne-des-Oullières et Saint-Georges-de-Reneins qui nous témoignent leur confiance et nous permettent de faire évoluer nos joueuses et nos joueurs sur leurs installations. Nous avons hâte de mettre en place les premiers entraînements et les premiers matchs sur le terrain synthétique flambant neuf de Saint-Étienne-des-Oullières. Un grand merci à la municipalité pour cet équipement sportif de qualité, dont petits et grands vont pouvoir profiter.



Au FCRV, nous avons à cœur de mettre en avant des valeurs éducatives comme le respect et la convivialité, ce qui ne nous empêche pas d'être ambitieux sportivement, avec l'espoir de voir nos différentes équipes gravir quelques échelons dans les années à venir.

Le club est piloté par un comité directeur de 12 membres, avec différentes commissions (sportive, équipements, sponsoring, buvette...). Une quarantaine d'éducateurs et de dirigeants participent bénévolement à la vie du club, aidés par des parents et des joueurs, mais nous sommes toujours à la recherche de personnes prêtes à nous rejoindre pour continuer à développer le club. Même si vous n'êtes disponible qu'occasionnellement, votre aide sera la bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter !

CLASSES EN 7

55 conscrits de la 7 à fêter la demi-décade le 25 Juin 2022

Chez Jean Pierre Merle au Domaine des maisons neuves à BLACÉ

AU PROGRAMME

- Apéritif géant
- Intronisation surprise du Président
- Suivi d'un repas préparé par Jean Pierre Merle et son épouse

Ambiance conviviale tout au long de la journée, la soirée s'est terminée par un Karaoké géant



N'hésitez pas à consulter notre page Facebook <https://www.facebook.com/FCRV2018> et notre site internet <https://www.fc-reneins-vauxonne.com/>

Si vous souhaitez nous contacter, pour jouer au football ou pour nous apporter votre aide, vous pouvez contacter les deux coprésidents, Jean-François Gauthé (06 44 77 35 90) et Franck Pagniez (06 13 34 53 97) par téléphone ou par mail à l'adresse president@fcrv.fr

TWIRLING BÂTON

Le twirling bâton est un sport artistique né aux États-Unis, il associe manipulation du bâton, mouvements de gymnastique et de danse.

Ce sport original est ouvert aux filles et garçons et se pratique à 1, 2 et 3 bâtons dans diverses disciplines en individuel comme en équipe.

Notre association est gérée par une équipe de parents bénévoles dynamiques dont la présidente est Sandrine Chalard.

Les cours du groupe compétition sont donnés par Chrystel Moreau et Séléna Chalard. Carole Cosenza et Sandy Bret ont la charge du groupe découverte.

Cours saison 2022/2023

*Mercredi 14h/18h avec Chrystel et Séléna, entraînement du groupe compétition au complexe sportif l'Escale à Arnas.

*Vendredi 18h30/19h30 avec Sandy, cours de twirling bâton découverte 5/7 ans.

* Lundi 17h/17h45 avec Carole cours de twirling bâton découverte 7/10 ans et vendredi 17h15/20h30 avec Chrystel et Séléna pour le groupe compétitions.

Tous ces cours se déroulent au gymnase du collège de Saint-Georges-de-Reneins.

Rétrospective saison 2021/2022

Nous comptons 32 adhérents de 5 à 22 ans, filles et garçons dont 23 exerçaient en compétition.

Ces athlètes toutes catégories confondues ont remporté 142 médailles à travers 13 compétitions.

Nous avons attaqué la saison avec le championnat d'Europe de la saison précédente qui avait été reporté pour cause covid.

Séléna Chalard a représenté la France en 1 et 2 bâtons sénior et s'est distinguée double vice-championne d'Europe dans les 2 disciplines. La France a remporté le combiné (pays qui totalise le plus de récompenses).

le 27 et 28 novembre, nous organisons la 17^e coupe du millénaire au complexe sportif de l'Escale à Arnas.

Cette compétition est une présélection Européenne pour certains athlètes, dans certaines disciplines.

Nous avons reçu une trentaine de clubs de twirling bâton venus de toute la France.

600 athlètes ont pu évoluer en 1 et 2 bâtons, en strutting, en duo, en danse solo et en équipe.

Nos 40 bénévoles ont su satisfaire les 1500 personnes sur le week-end.

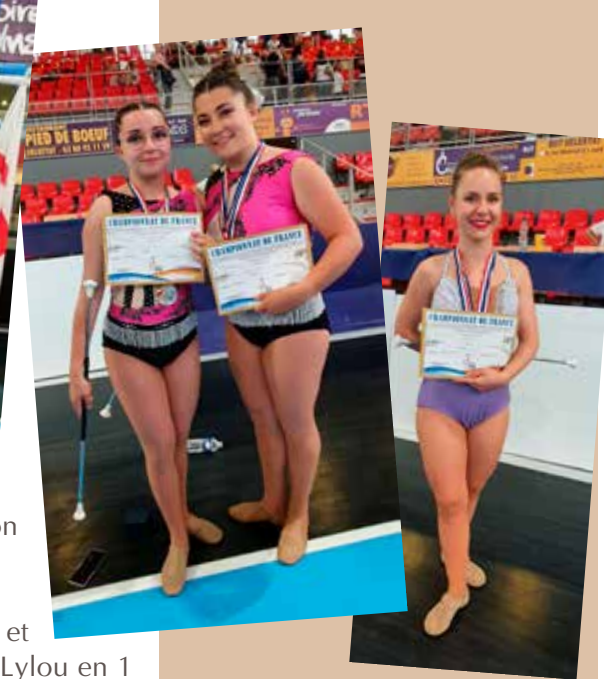
Notre club était représenté par 23 élèves du groupe compétition âgés de 7 à 22 ans.

Certains d'entre eux se sont distingués lors des finales Gioia Bisignano, Jessica Braillon, Nélia Rosa, Célia Chopin, Manon Buissier, Lylou Ongaro, Marion Combe et Séléna Chalard sont finaliste en 1 bâton.

3 médailles d'or ont été remportées, pour Lylou Ongaro et Meggie Pras en 1 bâton, ainsi que par Séléna Chalard en 2 bâtons.

Eva et Marion ont été présélectionnées pour le Championnat d'Europe en strutting sénior et adulte. Séléna en danse solo sénior.

Nous remercions tous les bénévoles, la municipalité de St-Étienne-des-Oullières, l'Agglomération de Villefranche ainsi que le département pour leur aide et soutien.



Le 29 et 30 janvier, nous étions à Boulogne sur Mer pour le 45^e bâton d'or. Séléna Chalard a terminé 1^{ère} en 2 bâtons et 2^e en 1 bâton sénior, sélectionnée pour le championnat d'Europe à Sélestat et 4^e remplaçante en danse solo, tout comme Lylou Ongaro, également sélectionnée 4^e remplaçante en 1 et 2 bâtons pré junior.

Séléna Chalard a participé à la grande finale du bâton d'or où seulement les 8 meilleurs athlètes junior, sénior et adultes sont retenus.

En mars lors du sélectif régional Auvergne Rhône Alpes, nous obtenions 23 sélections pour le Championnat de France et autant de podiums.

Meggie Pras, Lylou Ongaro, Océane et Manon Buissier, Morgane Gobet sont championnes régionales.

L'équipe de danse twirl senior est vice-championne régionale, ainsi que Juliette Servonnat, Alyson Braillon, Lylou Ongaro et Séléna Chalard.

Le 30 mars, Séléna Chalard a participé à la cérémonie des Rhônes d'or du sport, elle s'est vue remettre le prix de la meilleure athlète espoir du département par M^{me} Epinat et M. Thien conseillers départementaux en présence de notre maire M. Duthel.

Du 4 au 6 juin, toutes ces jeunes filles se retrouvaient lors du Championnat de France.

Elles ont remporté 14 médailles.

Célia Chopin, Manon et Océane Buissier, Morgane Gobet, Marion Combe et Séléna Chalard ont participé aux finales.

Meggie, est double championne de France en 1 et 2 bâtons adulte, ainsi que le duo Manon/Océane en sénior.

Morgane est vice-championne de France en 1 bâton et danse solo adulte.

Séléna est 3^e en 1 et 2 bâtons et danse solo sénior. Ainsi que Lylou en 1 bâton pré-junior.

Nous avons terminé la saison fin juillet avec le Championnat du monde au Pays Bas qui était reporté depuis 2 ans cause covid.

Grosse compétition sur 5 jours au niveau très relevé avec les excellentes américaines, canadiennes et hollandaises.

À l'époque, Séléna Chalard s'était sélectionné dans ses 3 disciplines, elle a représenté la France en 1 et 2 bâtons ainsi qu'en danse solo junior.

Elle s'est classée respectivement 10^e, 11^e et 18^e dans des couloirs de près de 30 compétitrices.

Lylou Ongar et Séléna Chalard ont également intégré une équipe twirling interclub junior qui a été finaliste et médaillée de Bronze, juste derrière les prestigieuses Américaines et Canadiennes.

Dates à retenir pour cette saison :

- 19 et 20 novembre 2022 vente de crêpes pour la sortie des primeurs au Château des Loges le Perréon
- 21 et 22 janvier 2023 nous projetons d'organiser 46^e bâton d'or, compétition sélective pour le championnat d'Europe et du monde
- 19 février 2023 vente de produits salés conscrits des classes en 3 les Oullières
- 4 mars 2023 repas dansant (sur réservation) les Oullières
- 1^{er} avril 2023 vente des brioches les Oullières
- 30 juin 2023 gala de fin de saison St-Georges-de-Reneins

Renseignement : twirlingbaton.fitness@gmail.com





LES TWINS'FIT

Notre jeune association a été créée en septembre 2019, depuis elle anime le village sportivement. Elle propose diverses disciplines pour petits et grands.

Les membres de notre association sont :

- Présidente : GAGET Frédérique
- Secrétaire : SNTAILLER Carole
- Membre actif : VERCHER Alexia
- Les Coachs et membres actifs : EVA et CELINA

Pour nous joindre mail : lestwinfit2020@gmail.com
tél : 06 86 99 86 87

RÉTROSPECTIVE ANNÉES PRÉCÉDENTES

Une première année difficile avec la fermeture des salles de sport en raison de la pandémie de COVID dès notre création. Nous avons malgré tout tenu le coup, nous avons pu faire des cours à l'extérieur ainsi quand Visio pour satisfaire nos adhérents. Notre deuxième année fut un triomphe avec énormément d'enfants et la création d'un cours de ZUMBA BABY. Notre GALA de juin 2022 a réuni petits et grands dans un beau moment de partage.

CETTE ANNÉE NOUS PROPOSONS :

Les mardis :

- 18 h-18 h 45 ZUMBA KIDS 7-11 ans
- 19 h-19 h 30 DUO TWINS
- 19 h 40-20 h 25 STRONG NATION
- 20 h 30-21 h 15 ELGO POWER

Les mercredis :

- 18 h-18 h 45 ZUMBA KIDS 4-6 ans
- 19 h-19 h 45 ZUMBA FITNESS à partir de 12 ans



Nous remercions nos adhérents et la mairie pour leur soutien afin que l'association perdure.

LES ASSOCIATIONS

Amicale boules

Yves PELANDA
150 Route du Beaujolais
06 50 98 12 21
yves.pelanda@wanadoo.fr

Amicale des donateurs de sang

Daniel NUGUET
Le Trêve
04 74 03 46 80
nuguet.daniel@bbox.fr

Amitiés Beaujolaises

Lucien RAVIER
645, Route du Beaujolais
Blaceret
04 74 67 54 74

Bibliothèque

Roselyne JOURNET
Mairie St-Étienne-des-O.
04 74 60 50 85
biblio.steo69@gmail.com

Cantine Scolaire

Adrien REVERSAT
cantine.scolaire.steo@gmail.com

C.A.T.M. - ACACPG

Maurice PHILIPPE
123, rue des écoles
04 74 03 42 21

Chorale Beaujolaise

Gwenaëlle GOREGUES
69460 St Étienne des O.
06.63.04.66.29
ggoregues@hotmail.com

École de Musique ADEPA

Clos de Milly
Adepa.mus@gmail.com

Judo

Marc GAULIER
Billy le Vieux
69650 Quincieux
04 72 26 31 48
chantal.decoux@wanadoo.fr

Karaté

Manuel JOBERT
510, Route du Beaujolais
06 63 57 68 73
Karate.beaujolais@gmail.com

La Confrérie des Copains

Benoit DUPERRIER
06 15 84 04 18
benoit.duperrier.69460@gmail.com

La Gard'Oullières

lagardoullieres@hotmail.com
Fanny BLONDIN
3, Les Grands Fossés
06 63 20 37 29
fannyblondin@aol.com
Tél. Garderie : 04 74 02 16 55

La Sallésienne - Fanfare

David MONFRAY
Les Maisons Neuves
69460 Vaux-en-Beaujolais
06 32 72 30 56
lasallesienne@ymail.com

Les Oullières en Fête

Mickaël SEIXERO
Le Chapoly
06 25 08 39 22

Le Tour Beaujolais

Jean-Pierre CHEVALIER
445, Rue du Beaujolais
69460 Salles-Arbussonnas
04 74 67 50 89 ou
06 63 53 76 68

Lime Tree School

Joanne LEROUX
100, route de Belleville
04 74 03 56 75
joanneleroux@free.fr

Sapeurs-Pompiers

Damien GALLAND
Route du Darroux
06 88 59 29 41
dglepompiers@hotmail.fr

Service Entraide

Jacques GENETIER
912 Rte de la Croix de Fer
06 67 32 53 97

Société de chasse

Olivier CHAPELAND
Le Clos du chêne
06 58 89 06 11

Sou des Écoles

Sophie MULTIN
06 30 94 50 21
soudesoullieres@gmail.com

Taekwondo

Julien GONNET
06 83 22 21 45
gonnet.mtc@orange.fr
gonesdojang@gonesdojang.com

Twins Fit

06 86 99 86 87
lestwinfit2020@gmail.com

Twirling les Oullières

Sandrine CHALARD
Mairie
445 rue du Beaujolais
06 88 47 42 09
twirlingbaton.fitness@gmail.com

F.C.R.V. (foot)

Franck PAGNIEZ
Buyon
06 13 34 53 97
secretariatfootfcv@gmail.com

Yoga

Blandine SALVAIRE
7, rue neuves - 69400 Gleizé
09 50 88 28 66 ou
06 85 33 68 03

PRÉSIDENTS DE CLASSES

Classe 0 : NUGUET Emilien

Route du Paradis 69460 Odenas - 07 84 56 91 95
emilien.nuguet@orange.fr

Classe 1 : PERRET Cédric

Le Maillard -69460 Le Perréon
06 48 21 58 43 cedric.perret-tp@hotmail.com

Classe 2 : VILLALTA Evelyne

588 Route des Granges - 69460 St-Étienne-des-O.
06 62 67 11 60 - villalta.eve@gmail.com

Classe 3 : DESCOMBES Franck

1383 rue de Belleville - 69460 St-Étienne-des-O.
06 60 14 70 66 - franck.descombes@wanadoo.fr

Classe 4 : VERGER Sébastien

80 Rue du Cellier - 69460 St-Étienne-des-O.
06 22 06 19 52 - babass69460@hotmail.fr

Classe 5 : GALLAND Damien

377 Rue des Maisons Neuves
69460 St-Étienne-des-O.
06 88 59 29 41 - galland.fils@orange.fr

Classe 6 : DESSEIGNE Fabrice

379 Rue des Écoles - 69640 Rivolet
06 18 74 32 39 - Fabrice.desseigne@dana.com

Classe 7 : BALLANDRAS André

Coichat - 69830 St-Georges-de-Reneins
06 70 19 24 44 - andre.ballandras@orange.fr

Classe 8 : JACQUES Michel

9 Bd Joseph Rosselli - 69220 Belleville-en-B.
06 25 57 99 48 - mjacques@poifindus.com

Classe 9 : GOBET Patricia

246 chemin de la Halte - 69460 Le Perréon
07 88 96 25 77 - patouge@orange.fr

LES BRÈVES DU TERRITOIRE

Actualités, services et événements de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

NOUVEAU PLAN VÉLO

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VOUS AIDE À ACHETER UN VÉLO

Dans son plan de mandat 2021-2026, la Communauté d'Agglomération s'est donnée pour priorité de faire de Villefranche Beaujolais Saône un territoire de mobilités, à travers notamment l'adoption d'un «Plan Vélo». La première



traduction concrète est la mise en place d'une aide à l'acquisition d'un vélo neuf ou d'occasion (incluant les vélos à assistance électrique) pour accompagner toutes les personnes majeures habitant le territoire Villefranche Beaujolais Saône dans leurs trajets au quotidien.

Les conditions d'attribution sont les suivantes : une seule participation par foyer, vélo neuf ou d'occasion, électrique ou classique, vélo acheté dans un commerce situé dans la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. Plus de 170 aides ont déjà été attribuées dont 9 au bénéfice d'habitants de Saint-Étienne-des-Oullières.

Formulaire de demande à compléter sur le site : www.agglo-villefranche.fr

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES PARTICULIERS QUI ENGAGENT DES TRAVAUX

La Communauté d'Agglomération accompagne tous les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique. Objectif : réduire les consommations dans les logements les plus énergivores. En partenariat avec la Communauté d'Agglomération, l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) et SOLIHA renseignent et accompagnent gratuitement les particuliers sur toutes les questions liées à l'énergie, quelles que

soient leurs conditions de ressources : rénovation énergétique performante, énergies renouvelables, économies d'énergies, etc.

Du simple échange téléphonique à la visite à domicile, en passant par des rendez-vous dans des permanences, un conseiller indépendant de tout fabricant de matériel ou fournisseur d'énergie vous accompagne tout au long de votre projet.



Plus d'infos et dates des permanences : www.agglo-villefranche.fr/aide-a-lhabitat-durable.html

FUTUR PLAN LOCAL INTERCOMMUNAL D'URBANISME ET DE L'HABITAT

LA CONCERTATION BAT SON PLEIN

La Communauté d'Agglomération a engagé l'élaboration de son plan local intercommunal d'urbanisme et de l'habitat (PLUiH) qui va permettre pour la première fois aux 18 communes de la Communauté d'Agglomération de s'appuyer sur les mêmes règles pour poursuivre leur aménagement et leur développement. Première étape, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été présenté et débattu au conseil municipal de Saint-Étienne-des-Oullières en

présence de Pascal Ronzière, Président de la Communauté d'Agglomération, porteuse de ce projet, accueilli par Gilles Duthel, son maire. L'occasion d'un échange approfondi sur les projets de la commune. Objectif : continuer à développer le territoire de Villefranche Beaujolais Saône autrement, avec un développement maîtrisé, équilibré et exigeant, notamment pour protéger les paysages qui font l'identité de notre territoire. Prochaine étape déjà bien engagée, l'écriture

du volet réglementaire qui va permettre de rendre tous ces orientations applicables dans les prochaines années.



DISPOSITIF MUSIQUES ACTUELLES «l'ampli»

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AIDE LES JEUNES TALENTS AMATEURS

La Communauté d'Agglomération a lancé le 1^{er} octobre un dispositif à destination des jeunes talents amateurs du territoire, en partenariat avec les acteurs locaux et en complément du festival «Nouvelles Voix», dont elle est l'un des principaux partenaires. Baptisé «l'ampli», ce nouveau dispositif dédié aux musiques actuelles propose un accompagnement complet : résidence, accompagnement artistique, formation coaching, enregistrement d'un EP (album de 4 à 6 morceaux) et distribution

professionnelles.



L'ampli s'adresse aux musiciens amateurs et jeunes professionnels de 15 à 25 ans, dont au moins un membre du groupe réside sur la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. L'ampli s'articule avec le Conservatoire et le festival «Nouvelles Voix» où l'un ou deux des groupes lauréats pourra se produire.

Inscriptions du 1^{er} octobre au 10 décembre 2022 sur le site internet : www.agglo-villefranche.fr via un dossier de candidature incluant le dépôt d'au minimum 2 titres de musique.



RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT

UN SERVICE GRATUIT POUR TOUTES LES FAMILLES

Le Relais Petite Enfance Itinérant est un service gratuit géré par la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et animé par 2 éducateurs de jeunes enfants (un par relais). Un 2^{ème} relais vient d'être ouvert en septembre dernier. Pour les enfants et les assistants maternels agréés et gardes à domicile, c'est la possibilité de participer à des temps collectifs organisés à Saint-Étienne-des-Oullières et dans 12 autres communes concernées (Blacé, Cogny, Denicé, Lacenas, Jassans-Riottier, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Le Perréon, Saint-Cyr-Le-Châtoux, Saint-Julien, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais,

Vaux-en-Beaujolais). Les espaces sont aménagés afin de proposer des lieux d'éveil, du matériel et des jeux adaptés qui permettent la rencontre avec d'autres enfants et adultes. L'objectif est de rompre l'isolement et de favoriser les échanges de pratiques entre les professionnels tout en accompagnant les enfants dans leurs découvertes.

Pour les parents et futurs parents, le relais est un lieu d'information sur l'accueil individuel du territoire et une mise en relation avec les assistants maternels, un soutien dans le rôle de parent et d'employeur (droits, devoirs, contrat de travail, etc.) lors de conférences, d'ateliers

ou de temps festifs organisés par le relais. Informations : Julie Sanchez j.sanchez@agglo-villefranche.fr ou 06 13 75 11 33 - Planning mensuel disponible sur www.agglo-villefranche.fr



GESTION DURABLE DE L'EAU

RENOUVELLEMENT DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE CENTRE-BOURG



La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône a engagé un vaste programme de travaux pour le renouvellement et la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales pour permettre une gestion durable de l'eau. L'objectif est de réduire les déversements d'eaux usées vers le milieu naturel lors des événements pluvieux importants et de protéger l'environnement.

À Saint-Étienne-des-Oullières, les travaux ont débuté à partir de mi-juin et pour une durée de 5 mois environ sur la RD19 / route

de Belleville, sur la route du Petit Nety et sur la rue de l'Église. Il s'agit de la 1^{ère} phase de la mise en séparatif du bourg (prévue en 3 phases). Ces travaux sont menés en concertation et préalablement au projet de requalification du centre bourg porté par la commune. Le chantier est estimé à environ 450 000 € TTC.

www.agglo-villefranche.fr
et sur les réseaux sociaux



SENTIERS PEDESTRES



Circuits des CEPS

—	Circuit des 8 000 ceps - 8 Km - 3 H 00
—	Circuit des 13 000 ceps - 13 Km - 4 H 00
—	Circuit des 17 500 ceps - 17 Km - 5 H 00

Mairie - 455, rue du Beaujolais
Tel : 04 74 03 40 51
e-mail : mairie@sainttiennedesouilleries.fr

ÉTAT CIVIL

Juillet 2021 à Juin 2022

Naissances

CEILLES Timothé Marius	01/07/2021
LOUIS Éloïse Charlotte	20/07/2021
DESHAYES Lou Rose Monique	03/08/2021
CHOUASNE Anna Marine Lilou Pauline	16/08/2021
FRESSINET Liam Noah	08/10/2021
BERGERON Marceau	25/10/2021
GAUTHIER TOUTAIN Timéo	05/11/2021
MATHIEU Oriane	09/11/2021
SILVA MOUBARAK Hanna Jasmine	21/11/2021
LAROSSI Nély	24/11/2021
VERMOREL Luna	08/12/2021
DANNANCIER Ezra Gabriel	09/12/2021
DANNANCIER Isaac Eden	09/12/2021
FRADIN Jade Victoire Berthille	18/12/2021
LANSARD Théo	19/12/2021
DELAYE CRUZ Victoria Denise	28/12/2021

FORTIN LAGES Timéo Emmanuel Christian	07/01/2022
LAURENT COUSINIÉ Billie	22/01/2022
CHARMIER Mahé Louis	29/01/2022
LARONZE Eden	01/02/2022
REVERSAT Pierre	05/02/2022
VALADE Milo Pascal Loïc	24/02/2022
SORRIAUX Jokin Pierre Aymeric	03/03/2022
JOURNET Gabin Florian	11/03/2022
CHABANNE FORNITO Mia Sandrine Brigitte	30/03/2022
BONJOUR Adeline	06/04/2022
BOURILLON Louis Lucien Gaston	15/05/2022
BURNY DUMARTIN Soline Joëlle	23/05/2022
PASCUAL Lindy	04/06/2022
DESPRES Marceau Jean-Pierre Georges	20/06/2022
HADET Thalia	05/07/2022
CUSIN Charlie Gérard Roger	06/07/2022
LAFONT LUCHINI Aleya	28/07/2022
JOLY Eden Loan	01/08/2022
GONNET Martin Paul	13/08/2022

Mariages

GOUTELLE Brice et MOURICE Sarah	03/07/2021
FREREJEAN Augustin David Daniel et CHAMPIER Sabine Marie-Joseph Hélène Françoise	07/07/2021
SEIXEIRO Mickael et SUARD Cyrielle Céline Jérôme	10/07/2021
DELAYE Maxime et CRUZ Manon	24/07/2021
DEJAEGHERE Dimitri et GALLAND Déborah	31/07/2021
VINCENT Louis ET DONADIEU Axelle Magdelaine Virginie	14/08/2021
BARBIER Benjamin François et DEFOIX Estelle Christine	25/09/2021
VIGNON Pierre-Alexandre et CALVI Marina Ghislaine Patricia	25/06/2022
FOREST Benoit et PLANCHET Julie Marie Delphine	23/07/2022
VALLET Antoine et GONCALVES Eloïse Céline	23/07/2022

Décès

28/09/2021	DOMINGUEZ-GARCIA Alain
05/10/2021	FRANCHET Alain Marcel
08/10/2021	BERAS Maurice
07/10/2021	AUGRIS Marie Josephe née JOLY
14/10/2021	BARON Jacqueline Michelle née SANTOLIA
07/11/2021	JACQUET Caroline née LENNE
24/11/2021	BALANDRAS Lucien Fernand
26/12/2021	MINADEL Jean Hugues
09/07/2022	HAREL Quentin Didier Pascale
15/07/2022	VAROT Esther Juliette née JANIN

NOS COMMERCES

Boulangerie Oviste - 138 rue du Beaujolais
Boulangerie Sanlaville - 36 rue de l'église
Beaujolais Pizzas - 150 rue du Beaujolais
Style et Tendance coiffure - 166 rue du beaujolais
ETS Chignard électroménager - 246 rue du Beaujolais
Épicerie - 264 rue du Beaujolais
Auto-école Bresse Beaujolais - 264 rue du Beaujolais
MG immobilier - 256 rue du Beaujolais
Café de la place - 300 rue du Beaujolais
Restaurant Esprit Beaujolais - 1 rue de l'église
Soph'coiffure - place du 11 novembre 1918
Télé Vidéo Beaujolaise - 43 rue de l'église
Optique des Oullières - 327 rue du Beaujolais
Boucherie Martins - 312 rue du Beaujolais
Le jardin beaujolais fleuriste - 320 rue du Beaujolais
Délice kebab - 360 rue du Beaujolais
Pizz'up - 416 rue du Beaujolais
Bureau de tabac presse - 361 rue du Beaujolais
Top coiffure - 446 rue du Beaujolais
Vinescence cave coopérative - 1 rue du Beaujolais
Escale détente esthéticienne - 446 rue du Beaujolais
Photographe - 446 rue du Beaujolais
Comptoir évasion agence de voyages - 320 rue du Beaujolais

Fruits et légumes :

Un jardin dans les vignes - 993 la Grange Masson
 le mercredi de 16 h à 19 h
Les légumes de Buyon - Buyon
 le vendredi de 16 h à 19 h

Tous les mardis matin,
le marché sur la place de la salle des fêtes



ENEFIN

Affichez-moi dans votre cuisine !



TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !

LES EMBALLAGES



bouteilles et flacons
en plastique



pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique,
barquettes en plastique et en polystyrène



emballages métalliques



cartonnettes



briques alimentaires

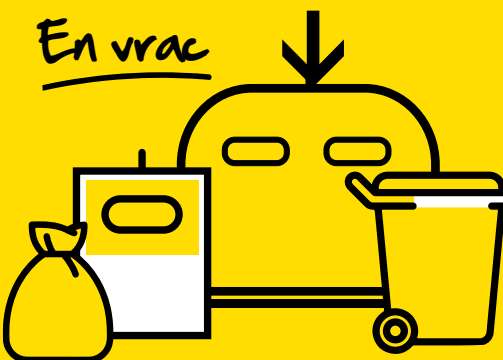


ne pas imbriquer
les emballages

gros cartons
d'emballages

piles

jouets cassés

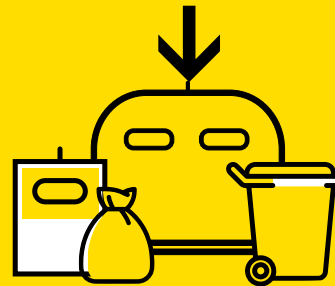


TOUS LES PAPIERS



journaux, magazines, publicités,
enveloppes, courriers, cahiers...

Inutile d'enlever
les agrafes, spirales,
couvertures



mouchoirs et essuie-
tout en papier

films entourant
les revues

gros cartons
d'emballages

LE VERRE

Sans bouchon
ni couvercle

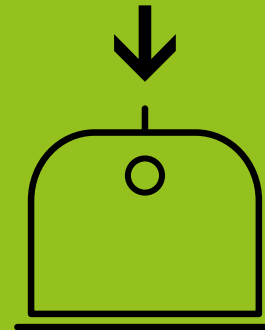


bouteilles, bocaux et flacons en verre



ampoules

vaisselle en verre

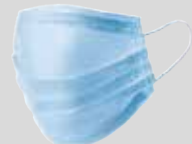


LES ORDURES MÉNAGÈRES

En sac fermé



couches-culottes



masques jetables



mouchoirs et
lingettes



emballages
non vidés



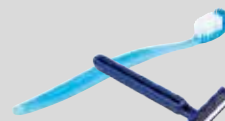
objets en plastique
cassés



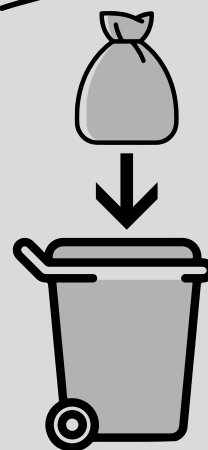
vaisselle cassée



cotons-tiges



brosses à dents,
rasoirs jetables



VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
SAÔNE
agglo

Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération

BEAUJOLAIS
PIERRES D'ORÉES
communauté de communes

SIRTOM
Vallée de la Gironde

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Smidom
Vexy Saône

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

SAÔNE-BEAUJOLAIS
CCSB
de Saône en Beaujolais
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L&M et associés - contact@l-et-m.com - crédits photos : CITEO - AdobeStock - 11/2021 - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier 100% recyclé

LA MAIRIE MET A DISPOSITION
DE SES CITOYENS :



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Pour être
ALERTÉ
INFORMÉ
PRÉVENU

Les événements locaux,
l'actualité et les alertes de la
Mairie sont toujours dans
votre poche, où que vous
soyez, quand vous le
souhaitez.



*Le message affiché sur le téléphone ci-dessus est un exemple, renseignez-vous auprès de votre mairie pour plus d'informations.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET

pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre
application "Play
Store", "AppStore"
ou "AppGallery" sur
votre téléphone ou
sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la
barre de recherche en haut de
l'écran ou en bas à droite
grâce à la loupe (selon les
téléphones)

3

Le logo de PanneauPocket
apparaît à côté de
l'application
PanneauPocket en tête de
liste



4

Cliquez sur "Installer" ou
"Obtenir"
Félicitations ! Vous venez
d'installer PanneauPocket sur
votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté
du nom de la commune qui vous intéresse. Vous
recevrez les notifications de son actualité.

GET IT ON
Google Play

Download on the
App Store

EXPLORE IT ON
AppGallery

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



CARTE D'IDENTITÉ

Les nouvelles modalités de délivrance des CNI
Depuis le 21 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques et se font uniquement sur rendez-vous. Chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans les mairies suivantes :
Belleville-en-Beaujolais 04 74 06 11 11
Gleizé 04 74 65 37 30
Villefranche-sur-Saône 04 74 62 60 00
Beaujeu 04 74 04 87 75

PASSEPORT

Les communes de Villefranche-sur-Saône, Gleizé, Belleville-en-Beaujolais, Tarare, Anse, Beaujeu et du Bois d'Oingt sont habilitées à recevoir vos demandes de passeport. Prendre impérativement rendez-vous auprès de la mairie avant de vous présenter.

ACTE DE NAISSANCE

À la mairie du lieu de naissance.

RECONNAISSANCE D'ENFANT

À la mairie de votre choix muni d'une carte d'identité.

ACTE DE MARIAGE

À la mairie du lieu de mariage.

DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE

À la mairie de votre domicile.

ACTE DE DÉCÈS

À la mairie du lieu du décès ou de résidence du défunt.

RECENSEMENT MILITAIRE

(dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire)

À la mairie du domicile muni d'une carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

INSCRIPTIONS SUR LISTES ÉLECTORALES

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le dernier jour du 2^e mois précédant le 1^{er} tour de l'élection.



NUMÉROS UTILES

Mairie

Tél. 04 74 03 40 51
Fax 04 74 03 30 43

VIE LOCALE

Écoles

- Maternelle
04 74 03 50 00
- Primaire
04 74 03 54 79

Assistances Maternelles

La liste peut être consultée en mairie

- Assistantes sociales pour la commune régime général, Maison du Rhône du canton
04 74 06 19 90
- Maison emploi et pôle social
04 74 66 14 74
- Garderie multi-accueil La Galipette à Odenas
04 74 03 48 35

Agglo Villefranche Beaujolais

115, rue Paul Bert
69400 Villefranche-sur-S.
04 74 68 23 08

Correspondants journaux :

- Le Progrès :
Georges Triboulet
04 74 03 48 46
- Le Patriote Beaujolais :
M. Pierre CALLEEUV
pcalleeuv.lepatriote@orange.fr

SANTÉ

- Cabinet médical au 30 lotissement Beguet :
D^r Corinne Sauvageon et D^r Aurore Berlier
04 74 03 40 54
- Cabinet infirmier
04 74 03 40 42

- Cabinet dentaire
D^r Petitbon Pierre et
D^r Fondacci Pierre
04 74 03 43 29
- Ostéopathe
04 74 68 13 47
- Pharmacie
04 74 03 31 91
- Maison médicale
Villefranche/S
04 74 62 15 15
- Maison médicale de garde
Belleville-en-B.
04 74 33 00 33
- Centre Antipoison
04 72 11 69 11
- Centre des brûlés
04 78 61 88 63
- Protection des enfants
maltraités
119
- SOS violences femmes info
3919
- Accueil des sans-abri 115

URGENCE

- Polyclinique Arnas
0 826 969 000
- Hôpital de Villefranche/S
04 74 09 29 29
- SMUR SAMU 15 (24h/24)
- Pompiers 18 ou 112
n° d'appel unique européen

AUTRES NUMÉROS UTILES

- Gendarmerie
17
- EDF GDF
0 810 333 001
- Lyonnaise des Eaux Anse
09 77 40 94 43
- Aéroport Lyon Saint-Exupéry
0 826 800 826
- Taxis BVS
04 74 66 26 71
- Taxis des crus
06 30 86 04 84



DÉCHÈTERIE

Collecte des ordures ménagères
une fois par semaine dans la nuit de
lundi à mardi.

**Déchèterie intercommunale de
Belleville-en-B.** - 04 74 69 68 21
Accès réglementé
Les cartes d'entrée sont à retirer en
mairie (justificatif de domicile)

Jours d'ouverture
1^{er} avril au 30 septembre
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
13 h 30 à 18 h 30
Mercredi et samedi :
8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30

1^{er} octobre au 31 mars
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
13 h 30 à 17 h 30
Mercredi et samedi : 8 h à 12 h et
13 h 30 à 17 h 30

**Déchèterie de l'Ave Maria
à Arnas** - 04 74 62 14 38
Badge obligatoire pour entrer

Jours d'ouverture
du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
dimanche de 9 h à 12 h
fermeture 1^{er} janvier, 1^{er} mai et
25 décembre

Tri sélectif
Le ramassage des sacs de tri sélectif
se fait le mercredi matin tous les
15 jours ; calendrier disponible en
mairie, sur le site internet et sur
panneau Pocket
www.saintetiennedesoullieres.fr



Conscrits de la 2